



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## DETERSIF LIQUIDE À LESSIVE

15 - 17

Date effective : 27-Jan-2016

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DU FABRICANT	
Nom commercial du produit :	DETERGENT LIQUIDE A LESSIVE LA PARISIENNE BEBE
Nom chimique :	Mélange d'agents tensioactifs
Usages du produit:	Détergent liquide pour lessive
Famille chimique :	Mélange d'agents tensioactifs
Nom fabricant :	LAVO Inc
Adresse :	11900 Boul. Saint-Jean Baptiste, Montréal, Québec, Canada H1C 2J3
Téléphone :	1-800-361-6898 ou 514-526-7783
En cas d'urgence (24h) :	CANUTECH (transport) 1-613-996-6666

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS	
Description générale des risques :	ATTENTION / IRRITANT. PEUT CAUSER L'IRRITATION DES YEUX. PEUT CAUSER L'IRRITATION DE LA PEAU
<b>EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :</b>	
<b>Symptômes d'exposition de courte durée</b>	
Yeux :	Peut causer une irritation.
Peau :	Peut causer une irritation.
Ingestion :	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Inhalation :	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Organes cibles :	Yeux, Peau.
Effets chroniques :	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes :	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.
Effets potentiels sur l'environnement :	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS		
Ingrédients dangereux	CAS	Conc
Carbonate de sodium anhydre	497-19-8	< 3 %
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	< 5 %
Alcool éthoxylés C12-C15	68131-39-5	< 5 %
Alcool éthoxylés C10-C16	68585-34-2	5 - 10 %

SECTION 4 : PREMIERS SOINS	
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir de l'aide médicale si les irritations se développent ou persistent.
Contact avec la peau :	Rincer à grande eau froide. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.
Ingestion :	Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
Inhalation :	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'aide médicale



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## DETERSIF LIQUIDE À LESSIVE

15 - 17

Date effective : 27-Jan-2016

### SECTION 4 : PREMIERS SOINS (SUITE)

<b>Notes au médecin :</b>	Traiter de façon symptomatique.
<b>Conseils généraux :</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants

### SECTION 5 : MESURE A PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Propriétés inflammable :</b>	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT.
<b>Moyens d'extinction :</b>	En fonction des matières environnantes.
<b>Protection pour les pompiers :</b>	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques :	Pas disponible
Équipement spécial pour combattre les incendies :	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion :</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone
<b>Données d'explosibilité:</b>	Non disponible

### SECTION 6 : MESURE A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles :</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriée. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement :</b>	Ne pas évacuer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs et les eaux publiques.
<b>Méthodes de contention :</b>	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
<b>Méthodes de nettoyage :</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

### SECTION 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention sécuritaire :</b>	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériel. Réduire au minimum le déversement dans l'environnement. Éviter le contact avec les yeux et la peau
<b>Exigences en matière d'entreposage :</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.
<b>Température de stockage :</b>	5 – 30 °C. Éviter le gel et les températures élevées.

### SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Ingrédients	CAS	ACGIH TLV TWA
Carbonate de sodium anhydre	497-19-8	Non disponible
Acide alkylbenzène sulfonique	68584-22-5	Non disponible
Alcool ethoxylés C12-C15	68131-39-5	Non disponible
Alcool ethoxylés C10-C16	68585-34-2	Non disponible



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## DETERSIF LIQUIDE À LESSIVE

15 - 17

Date effective : 27-Jan-2016

SECTION 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE (SUITE)	
Mesures d'ingénierie :	Ventilation générale adéquate.
Protection des yeux/du visage :	Porter des lunettes de sûreté ou un écran facial si le contact avec les yeux est possible.
Protection de la peau :	Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.
Protection respiratoire :	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations générales d'hygiène :	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

SECTION 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES			
État physique	liquide	Apparence	Liquide visqueux coloré
Odeur	Parfumée	Seuil olfactif	Non disponible
pH	8 - 10	Solubilité dans l'eau	complètement miscible
Point d'ébullition	Non disponible	Vitesse d'évaporation	Non disponible
Point de fusion/de gel	Non disponible	Viscosité	Non disponible
Pression de vapeur	Non disponible	Température d'auto inflammation	Non disponible
Point d'éclair	Non disponible	Limite inférieure d'inflammabilité	Non disponible
Densité	1.01 – 1.05	Limite supérieure d'inflammabilité	Non disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Non disponible	Densité gazeuse	Non disponible

SECTION 10 : STABILITE ET REACTIVITE	
Réactivité:	Ce produit peut entrer en réaction avec des acides forts.
Risques de réactions dangereuses :	N'est pas prévu selon les conditions prescrites de manutention et d'entreposage.
Stabilité chimique :	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter :	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Substances incompatibles:	Acides.
Produits de décomposition ou de combustion dangereux :	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES				
Composant	CAS	LC50 (4hr) inh, rat	DL50 (Orale, rat)	DL50 (cutané, lapin)
Carbonate de sodium anhydre	497-19-8	(2hr) 2.3 mg/L (rat)	>2000mg/kg	2000mg/kg (rat)
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	Non disponible	530 mg/kg	530 mg/kg (rat)
Alcool éthoxylés C12-C15	68131-39-5	Faible toxicité	>300 mg/kg	>2000mg/kg (rat)
Alcool éthoxylés C10-C16	68585-34-2	>2030mg/kg	>5000mg/kg	Non disponible
<b>Effet d'une exposition aiguë :</b>				
<b>Yeux :</b>	Peut causer l'irritation.			
<b>Peau :</b>	Peut causer l'irritation.			
<b>Inhalation :</b>	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.			
<b>Ingestion :</b>	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.			



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## DETERSIF LIQUIDE À LESSIVE

15 - 17

Date effective : 27-Jan-2016

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (SUITE)	
Sensibilisation à la matière :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effet chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Statut de cancérogène :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Effets sur la reproduction :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Tératogénicité :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Mutagénicité :	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT.
Substances synergiques :	Non disponible

SECTION 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES			
<b>Écotoxicité</b>	<b>CAS</b>	<b>Ecotoxicity - Freshwater Fish - Acute Toxicity Data</b>	
Carbonate de sodium anhydre	497-19-8	Non disponible.	
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	LC50 Oncorhynchus mykiss : 3 mg/L	
Alcool éthoxylés C12-C15	68131-39-5	96h [static] LC50 Oncorhynchus mykiss: 1 à 10 mg/L	
Alcool éthoxylés C10-C16	68585-34-2	Non disponible. Faible toxicité pour les organismes aquatiques.	
<b>Écotoxicité</b>	<b>CAS</b>	<b>Ecotoxicity - Water Flea - Acute Toxicity Data</b>	
Carbonate de sodium anhydre	497-19-8	96h TLM Daphnia magna:265 – 565 mg/L	
Acide alkyl benzène sulfonique	68584-22-5	Non disponible.	
Alcool éthoxylés C12-C15	68131-39-5	48h [static] EC50 Daphnia magna: 0.1 à 2.7 mg/L	
Alcool éthoxylés C10-C16	68585-34-2	Non disponible. Faible toxicité pour les organismes aquatiques.	
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Non disponible	<b>Toxicité aquatique</b>	Non disponible
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Non disponible	<b>Coefficient de partage</b>	Non disponible
<b>Bioaccumulation /accumulation</b>	Non disponible	<b>Information sur l'évolution des produits chimiques</b>	Non disponible
<b>Effets sur l'environnement</b>	Non disponible	<b>Autres effets adverses</b>	Non disponible

SECTION 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Non disponible
Emballages contaminés	Non disponible


SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada) : N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.



# FICHE SIGNALÉTIQUE

## DETERSIF LIQUIDE À LESSIVE

15 - 17  
Date effective : 27-Jan-2016

SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA REGLEMENTATION	
<b>Règlements fédéraux canadiens</b>	Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.
<b>Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients</b>	
<b>Classement SIMDUT</b>	Catégorie D-Division 2B
<b>Situation SIMDUT</b>	Contrôlé
<b>L'étiquetage SIMDUT</b>	
État de l'inventaire canadien :	Tous les composants de ce produit sont répartis dans la liste intérieure de substances (LIS), dans la liste extérieure des substance ( LES) ou exempt.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS	
Échelle HMIS;	0- Minimal 1-Faible 2-Modéré 3-Grave Santé : 1 Inflammabilité : 0 Réactivité : 0
Clause d'exonération de responsabilité	Les informations contenues par cette fiche signalétique sont offertes à titre de conseil et d'orientation en cas d'exposition à ce produit. Lavo Inc. n'assume aucune garantie ou représentation quant à l'exactitude ou l'intégralité des données et n'assume aucune responsabilité explicite ou implicite pour des dommages reliés à ceux-ci. Les utilisateurs devraient faire leurs propres essais afin de déterminer l'applicabilité des renseignements pour un usage spécifique du produit. Les données contenues par cette fiche signalétique ne s'appliquent à aucun autre produit ou processus.
Autres informations	Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document. Références : fiches signalétiques des matières premières des fournisseurs. Réglementation SIMDUT.
Préparé par :	LAVO Inc. 11900 Boul. Saint-Jean Baptiste Montréal, QC, Canada H1C 2J3 Téléphone : 1- 800-361-6898 <a href="http://www.lavo.ca">www.lavo.ca</a>
Date d'émission : 27-Jan-2016	Prochaine révision : Jan-2019